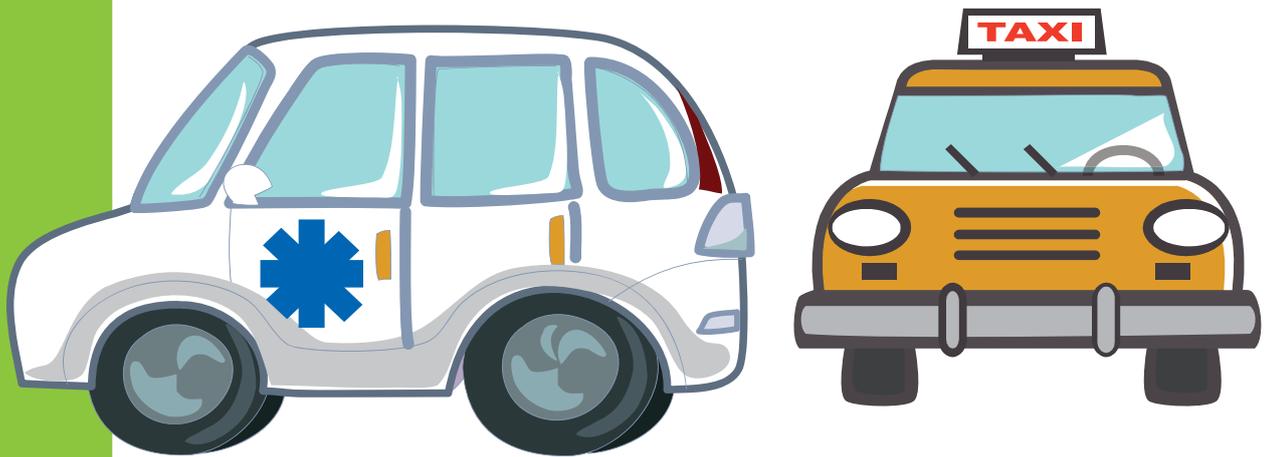


# Transport partagé, tout le monde y gagne !



## Vous devez vous rendre régulièrement dans des établissements de soins ?

En Véhicule Sanitaire Léger (VSL) ou en Taxi, l'Assurance Maladie, en partenariat avec les entreprises de transport, optimise le coût des déplacements vers les établissements de soins en vous proposant le **transport partagé**

## Un seul véhicule, plusieurs usagers pour une même destination c'est :

- moins de dépenses pour la collectivité
- un geste responsable
- avoir une éco-attitude

Ensemble,  
contribuons à améliorer  
et à préserver  
notre système  
de santé

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance  
Maladie**

Région Languedoc-Roussillon



santé  
famille  
retraite  
services

**RSI** Régime Social  
des Indépendants  
ma santé, ma retraite

**ars** Agence Régionale de Santé  
Languedoc-Roussillon